

## Cérémonie de parrainage républicain de La Tronche

2 février 2019

### Discours Bernard Pouyet

Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les parrains et marraines,  
Chers filleuls,  
Chers amis,

1/ Merci à la ville de La Tronche d'accueillir une nouvelle fois une cérémonie de parrainage de l'APARDAP.

C'est la troisième fois, la seconde de votre mandat.

Merci pour le soutien continu de votre équipe, avec des remerciements tout particuliers, pour leur implication, à Isabelle Miroglio et à Danielle Crépeau.

Au-delà de cette cérémonie, de la projection du film « Ligne de partage », je voudrais saluer l'initiative, que vous avez prise, en liaison avec l'APARDAP, de mettre à disposition, dans la villa brise des neiges, un logement pour quatre personnes et d'avoir renouvelé la convention conclue avec le collectif « Migrants - Grésivaudan ».

Vous savez, comme Maire, comme élu métropolitain, combien en cette période hivernale, mais pas seulement, il est intolérable, que des hommes, des femmes, des familles soient à la rue.

Il me faut dire le désarroi des accueillants de l'APARDAP, lorsque dans nos permanences du mardi, ils reçoivent des parents avec des enfants en bas âge, se démêlant dans des situations administratives inextricables, alors même qu'ils ne savent pas où ils vont coucher le soir.

Au départ, l'APARDAP ne s'occupait pas d'hébergement.

Mais parce qu'on ne peut pas entendre que le 115 ne répond plus, et demeurer sans rien faire, notre association en est venue à œuvrer dans ce domaine.

Elle gère une dizaine d'appartements, mis à disposition par les collectivités locales et les bailleurs sociaux et dont les charges sont supportées par des groupes de bénévoles.

A travers « l'hébergement citoyen », notre association s'occupe de logements offerts par des citoyens, ou des groupes de citoyens et enfin, au sein de l'APARDAP, s'est constitué, sur le modèle du réseau Esaïe, le réseau « Bienvenue chez nous ».

J'insiste sur la question de l'hébergement, parce qu'elle est cruciale, parce que La Tronche prend sa part à sa résolution et parce qu'elle est révélatrice de l'élargissement des missions de l'APARDAP.

**2/** Au départ, il y a quinze ans, les fondateurs de l'APARDAP, ont mis en place le parrainage. Depuis, près de deux mille parrainages ont été organisés (5 cérémonies en 2018, 170 parrainage l'an dernier).

L'APARDAP demeure complètement attachée au parrainage républicain. Parce qu'une cérémonie comme celle d'aujourd'hui est forte de portée symbolique :

- symbole que d'accueillir, dans cette salle de la Pallud, en attendant la construction du nouvel Hôtel de ville de La Tronche, pour un moment solennel et convivial, des migrants, qui ne franchissent habituellement que le seuil des préfectures, souvent le ventre noué.
- symbole que de procéder, sous l'autorité d'élus, ceints de leur écharpe tricolore, - signe qu'ils exercent une fonction au sein de la république -, à un échange de consentements, où les accueillis s'engagent à respecter les valeurs de notre pays et où les parrains et marraines s'engagent à les soutenir dans leurs démarches d'intégration.
- symbole, enfin, que de recevoir une carte, qui n'a rien d'officiel, mais qui est comme la promesse de posséder, un jour, de vrais papiers.

Mais, le parrainage, c'est surtout, quand ça marche, la possibilité d'une rencontre entre des hommes et des femmes, prêts à s'enrichir de leurs différences et de leurs apports respectifs.

Alors, c'est ce vœu que j'adresse aux parrains et aux marraines, à leurs filleuls, faites que ça marche, mais sachez aussi que vous ne serez pas et que vous pouvez devoir compter sur l'APARDAP.

**3/** l'APARDAP est là pour vous accompagner :

**3/1** dans les démarches de régularisation :

Demande d'asile, demandes de titres de séjour, c'est tout un monde de sigles, de procédures, de prescriptions, qu'il faut accepter de connaître un peu.

Ce n'est pas un monde simple, mais il n'est pas plus compliqué que celui de l'orientation scolaire de vos enfants ou petits-enfants, ou le dépôt d'un permis de construire.

N'hésitez pas à rentrer avec vos filleuls dans leurs dossiers.

Faites-vous aider par les accueillants de l'APARDAP, au cours des permanences du mardi ou des entretiens du mercredi après-midi, veillez bien à avoir un référent APARDAP et sollicitez le.

N'hésitez pas à appeler ou à rencontrer avec votre filleul son avocat.

Utilisez les guides du parrain et du filleul.

Consultez le site de l'APARDAP, Facebook, la lettre du parrain. Participez aux groupes d'échanges entre parrains, aux actions de formation.

Dans une association qui compte quelques 300 parrains actifs, une soixantaine de bénévoles, trois ou quatre cent accueillis, nous avons un problème de circulation de l'information.

A l'association de s'améliorer, aux parrains, marraines et filleuls d'aller chercher l'information.

**3/2** dans le parcours d'insertion :

- formation
  - > cours et entretiens de français
  - > cours d'éducation civique,
  - > cours de maîtrise des outils numériques
- suivi du bénévolat
- ateliers écriture, théâtre, couture, peinture, sports.
- Partage & découverte
- Maison des accueillis.

**3/3** attention : L'APARDAP n'entend pas tout offrir en son sein.

- il appartient aux parrains d'orienter les filleuls vers l'ensemble des associations de soutien aux migrants, selon leurs spécialités :
  - > le droit d'asile, ADA
  - > la santé, Médecins du Monde
  - > l'école, RESF
  - > les mineurs isolés, 3aMIE
  - > etc.
- vers le tissu associatif de solidarité : resto du cœur, le fournil, la banque alimentaire, etc..
- mais aussi vers les équipements publics municipaux :
  - > Maison des Habitants
  - > Bibliothèques

Peut-être ai-je l'air de décliner des évidences, je ne le crois pas pourtant.

Il nous faut prendre conscience que les migrants sont avant tout des hommes et des femmes, qui ont des besoins et des droits et dont l'accueil doit s'organiser au plus près, au niveau des communes et des intercommunalités.

La mise en place de politiques migratoires locales et de dispositifs municipaux d'accueil est à inventer.

Pour employer un gros mot, il faut organiser un «management local » de l'accueil des migrants.

La création du « Réseau national des villes et territoires accueillants » va dans ce sens.

Grenoble en fait partie, la Métropole pourrait en faire partie, et pourquoi pas La Tronche ?

(Une suggestion que je risque, monsieur le Maire, non en qualité de coprésident de l'APARDAP, mais en tant que simple Tronchois...).

**4 /** je ne saurais conclure sans faire part de motifs d'inquiétude, mais aussi sans relever des motifs d'espoir

**4/1** le temps n'est plus à l'inquiétude d'ailleurs, il est plutôt à l'alerte et à la vigilance.

La loi asile et immigration du 10/09/2018, loi Collomb, est entrée partiellement en vigueur le 1 janvier 2019 et le sera complètement le 1<sup>er</sup> mars.

Condamnée unanimement par les grandes associations humanitaires, critiquée par le défenseur des droits ou encore le Conseil d'Etat, elle est dans l'exacte continuité de la quinzaine de lois qui l'ont précédée depuis vingt ans, elle en aggrave les effets négatifs parachevant un appareil législatif, qui précarise les migrants et encourage administration et police à fonctionner à l'exclusion.

OQTF, assignations à résidence, placements en CRA sont de plus en plus fréquents.

La reconnaissance de la qualité de mineur est de plus en plus refusée par les Départements, à commencer par le conseil départemental de l'Isère.

La qualité de malade étranger est de moins en moins retenue pour l'octroi du titre de séjour correspondant.

Une avancée comme la décision du conseil constitutionnel, mettant fin, au nom du principe de fraternité, est peu à peu vidée de son contenu.

Vous choisissez d'être marraines et parrains, mesdames et messieurs, à un moment difficile,

Mesdames et messieurs les filleuls, vous êtes depuis plus ou moins longtemps, ou vous arrivez dans notre pays, à un moment difficile.

**4/2** deux signes d'espoir pourtant :

- Rarement il y a eu un tel mouvement de bénévolat, de dons vers les associations de soutien.  
Si 56% des français se déclarent hostiles aux migrants, il reste une minorité forte de 44%, et cette minorité là est bien active.
- Chaque fois que nos concitoyens ont un contact avec des migrants, dialoguent avec eux, débattent avec eux, chaque fois changent les regard de nos concitoyens, envers les migrants ; tout simplement parce qu'ils rencontrent des hommes et des femmes, dans leur dignité et leur humanité.

Bernard Pouyet

Coprésident de l'APARDAP